

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 303

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« Véritable »

les mots :

« Voulue comme un ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

S'il faut reconnaître l'ampleur des investissements consentis dans le cadre de cette LPM, il est prématuré de parler d'une LPM de transformation. En effet, si le concept de cohérence s'entend, il ne modifie pas en profondeur le fonctionnement de nos armées, ni son format. Dès lors cet amendement propose une formulation plus neutre.